

REVUE FRANÇAISE
D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE



ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

113, rue de Courcelles, PARIS, XVII^e

COMITE DIRECTEUR DE LA SOCIETE
pour 1946-1947

Président : M. le Professeur E. OLIVIER.

Vice-présidents : M. Paul DESNUES.
M. Jean TRICOU.

Secrétaire général : M. Jacques MEURGEY de TUPIGNY.

Trésorier : M. A. des ROCHETTES.

Secrétaires adjoints : M. Bernard MAHIEU.
M. Rémi MATHIEU.

SOMMAIRE

A MM. les Membres de la Société	19
ARVID BERGHMAN. — Les armoiries de la Dynastie des Bernadotte et du Royaume de Suède	20
Familles de l'Agenais	24
A propos de la Swastika	25
Comptes rendus bibliographiques	25
Bibliographie	28
Dépouillement des journaux et revues	29
Chroniques de France	30
Courrier d'entraide (questions 6 à 11 et réponse 4)	31
Convocation pour le 16 mars 1947	32
Cotisation	32

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

Organe de la Société française d'héraldique
et de sigillographie

Siège social : 113, rue de Courcelles, PARIS (xvii^e)

A MESSIEURS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Notre Bulletin reparait, modestement. Il s'agissait tout d'abord de nous compter afin de savoir non seulement quel effectif était le nôtre, mais le montant de nos revenus. Ce premier point établi il est probable que nous pourrons publier six bulletins par an, chacun de seize ou de trente-deux pages suivant nos ressources, en attendant le moment de publier des *Mémoires*, sous l'aspect de la Revue de 1938-1939. Mais il ne faut pas oublier que ce Bulletin doit être l'œuvre de tous les membres de la Société. Il ne vaudra que par les communications, notes, questions, réponses qui seront adressées au siège social. En conséquence, le Comité fait un pressant appel à tous les membres de la Société, et surtout à ceux qui habitent la province pour l'aider dans cette tâche. Il remercie tous ceux qui lui ont fait confiance et qui lui ont confirmé leur adhésion.

LE COMITE.

LES ARMOIRIES DE LA DYNASTIE DE BERNADOTTE ET DU ROYAUME DE SUÈDE

Lorsque, en 1806, le maréchal Jean Bernadotte fut créé prince de Ponte-Corvo, il reçut, selon l'Armorial de l'Empire de Révérend, les armoiries suivantes : coupé d'or à une épée d'azur en fasce, la pointe à dextre et d'azur à un bouclier ovale d'or posé en barre et à un sabre d'or, dans son fourreau de sable, avec deux viroles et la bouterolle d'or, brochant en bande sur le bouclier. Le maréchal Bernadotte, cependant, ne fit jamais usage de ces armoiries, à la place desquelles il adopta celles de la ville de Ponte-Corvo, (c'est-à-dire de... à un pont de trois arches de... surmonté d'un corbeau de...) en substituant au corbeau, l'aigle impériale à laquelle, selon les règles de l'héraldique napoléonienne, il avait droit en sa qualité de prince souverain. Ses armes furent donc : d'azur au pont de trois arches sommé de deux tourelles et jeté sur une rivière, le tout d'argent surmonté d'une aigle d'or à la tête contournée et au vol abaissé empiétant un foudre du même. En 1810, quand il fut élu prince royal de Suède, Bernadotte mit cet écu sur le tout d'un écu parti de Suède (d'azur à trois couronnes d'or) et de l'ancienne dynastie des Folkungar (d'azur à trois barres ondées d'argent au lion d'or couronné du même brochant sur les barres). Les indications de Révérend,

(1) Dans le moment où nous nous préparions à publier cet article, la Maison Royale de Suède a fait une perte douloureuse en la personne de S.A.R. le Prince Gustave-Adolphe de Suède. Nous souhaitons par cet hommage nous associer au grand deuil qui frappe le Royaume de Suède et ses Souverains.

Le Comité.

qui diffèrent sur ce point, sont fausses. La nomination comme prince royal de Norvège ne changea pas les armes du prince, mais lorsque, en 1818, il devint roi de Suède et de Norvège sous le nom de Charles XIV Jean, il adopta l'écu tiercé par un pairle patté d'or de Suède, de Norvège (de gueules au lion d'or, couronné du même, tenant une hache d'armes d'argent emmanchée d'or) et des Folkungar, avec sur le tout parti de Vasa (tiercé en bande d'azur, d'argent et de gueules à la gerbe d'or brochant) et de Ponte-Corvo.

En 1826 le petit-fils du roi Charles XIV Jean, le prince Charles fut créé duc de Scanie avec les armes suivantes : écartelé en sautoir de Suède, de Norvège, des Folkungar et de Scanie (d'argent — faussement pour d'or — à la tête d'aigle — faussement pour griffon — de gueules couronnées d'or) avec sur le tout parti de Vasa et de Ponte-Corvo. Ces dernières armoiries montrent deux nouveautés : l'aigle impériale a cédé sa place à un corbeau de sable, et celui-ci est surmonté d'un chef cousu d'azur semé d'étoiles d'or. Il semble donc que le roi ait voulu employer les mêmes signes de dignité intérieures que l'héraldique napoléonienne, en changeant toutefois l'émail de gueules du chef des ducs, en azur. Des armes semblables furent portées par les frères et le père du prince Charles, mais on ne peut pas fixer la date de leur adoption.

En 1844 les armoiries de l'Union furent officiellement réglées. Il y avait deux projets, et le résultat dut un compromis : parti de Suède (coupé de Suède propre et des Folkungar, une demi-croix patté d'or brochant sur le parti et le coupé) et de Norvège avec sur le tout parti de Vasa et de Ponte-Corvo. L'écu timbré de deux couronnes royales, est supporté par deux lions regardants, couronnés de couronnes royales, et posé sur un manteau de pourpre doublé d'hermine et timbré d'une couronne royale. L'oiseau dans les armes de Ponte-Corvo est un corbeau noir, posé sur un foudre et surmonté d'étoiles, mais leur nombre a été réduit ici à sept, rangées en forme de la constellation de la Grande Ourse, un développement du chef semé d'étoiles qui a subsisté jusqu'à nos jours. De la même époque date un dessin des armoiries de Suède gardé aux archives de l'Office royal d'Armes et montrant les

mêmes particularités ; l'écu est écartelé par une croix pattée d'or de Suède et de la famille des Folkungar avec sur le tout, parti de Vasa et de Ponte-Corvo. — L'écu commémoratif du roi Oscar I^{er} comme chevalier de l'ordre des Séraphins, cependant, montre encore une aigle d'or au lieu du corbeau, mais du reste le corbeau domine les armes jusqu'en 1885, lorsque M. Charles-Arvid Klingspor, alors grand-maître d'armes, édita un dessin des armoiries du royaume, où le corbeau a été remplacé par une aigle noire, becquée et membrée d'or. La constellation de la Grande Ourse se trouve toujours au-dessus de l'aigle. Sans être officiellement décrété, ce dessin fut regardé comme modèle normal des armes jusqu'en 1905, où une nouvelle loi sur les armoiries du Royaume fut promulguée. Cette loi qui est toujours en vigueur, change l'émail de l'aigle de nouveau en or, en retenant la constellation de la Grande Ourse ; du reste il n'y a pas de changements importants. Les armoiries de Suède sont donc maintenant : écartelé par une croix pattée d'or : aux 1 et 4 d'azur à trois couronnes d'or ; aux 2 et 3 d'azur à trois barres ondées d'argent, et au lion d'or, couronné du même, lampassé de gueules, brochant sur les barres ; sur le tout un écusson parti : a) tiercé en bande d'azur, d'argent et de gueules, à la gerbe d'or, brochant sur le tiercé ; b) d'azur au pont d'argent de trois arches sommé de deux tours crénelées du même, jeté sur une rivière également d'argent, le tout surmonté d'une aigle d'or à la tête contournée et au vol abaissé, empiétant un foudre du même accompagné en chef de sept étoiles d'or aussi, rangées en forme de la constellation de la Grande Ourse. L'écu est timbré par la couronne royale, entouré du collier de l'ordre des Séraphins et supporté par deux lions regardants d'or lampassés de gueules et couronnés de couronnes royales d'or, le tout entouré d'un manteau de pourpre doublé d'hermine, sommé d'une couronne royale et lié par des cordons d'or.

Les princes de la maison royale placent dans le troisième quartier de leur écu les armes de la province dont ils sont ducs. Leur manteau est bleu semé de couronnes d'or et sommé d'une couronne princière typique pour la Suède. La couronne du prince royal

diffère un peu de celle des autres princes. Les princesses non mariées de la maison royale portent les armes royales sans différence, les princesses mariées leurs armes de jeunes filles accolées à celles de leurs maris.

Certains membres de la famille royale ayant perdu leur droit de succession à la couronne par des mariages non conformes à la Constitution, ont reçu des armoiries nouvelles. Le premier d'entre eux est le prince Oscar Bernadotte, frère du roi, qui, en 1892, fut nommé comte de Visborg par son oncle, le grand-duc Adolphe de Luxembourg, avec les armes suivantes : Tiercé au pairle patté d'or renversé ; à dextre, tiercé en bande d'azur, d'argent et de gueules au gerbillon d'or lié et enrubanné de même ; à senestre, d'azur, au pont de trois arches d'argent, supportant deux tours et mouvant d'une rivière de même, surmonté d'une aigle de sable empiétant un foudre d'or en fasce et accompagné en chef de sept étoiles de même, figurant la constellation de la grande ourse ; en pointe, d'azur à l'agneau pascal passant d'argent ; l'écu surmonté de la Couronne ducale telle qu'elle est portée actuellement par le prince et la princesse Bernadotte, laquelle pour leurs descendants sera remplacée par une couronne de Comte. En réalité, la couronne du prince a été légèrement modifiée.

En 1935, le Roi a fixé comme suit les armes de Monsieur Lennart Bernadotte, fils du prince Guillaume, et de Monsieur Sigvard Bernadotte, fils du prince royal Gustave-Adolphe : d'azur au pont de trois arches sommé de deux tours crénelées et posé sur une champagne onnée, le tout d'argent et surmonté d'une aigle contournée d'or au vol abaissé, empiétant un foudre du même et accompagnée en chef de sept étoiles du même rangées en forme de la constellation de la Grande Ourse. L'écu est timbré d'une couronne à cinq perles visibles.

En 1937, enfin, le prince Charles, fils du prince Charles, duc de Vestrogothie, fut créé prince Bernadotte par son beau-frère Léopold, roi des Belges, avec les armes suivantes : écartelé, au 1^{er} et 4^e, d'or à la tête de lion arrachée de sable, lampassée et dentée de gueules ; au 2^e et 3^e, de gueules, au griffon rampant

d'or, armé, lampassé et becqué d'azur, accompagné de quatre roses d'argent, une dans chaque canton du champ ; sur le tout d'azur à un pont crénelé de trois arches, surmonté de deux tours également crénelées, issant d'une champagne onnée le tout d'argent, et accompagné en chef d'une aigle d'or, à la tête contournée et au vol abaissé, empiétant un foudre du même, surmontée de sept étoiles à cinq rais également d'or, ordonnées en forme de la Grande Ourse. L'écu est timbré de la couronne de prince belge.

Ayant passé en revue les armes qui ont été portées par la dynastie de Bernadotte, l'auteur montre que certains détails ne sont pas tout à fait satisfaisants et propose une modification. On peut alors suivre deux lignes différentes, soit en gardant les armes traditionnelles en corrigeant les fautes, soit en revenant aux vieilles armes de la Suède : d'azur à trois couronnes d'or.

ARVID BERGHMAN.

FAMILLES DE L'AGENAIS

Une intéressante information a été donnée par notre confrère *Le Généalogiste Suisse, Der Schweizer Familienforscher* (N° 11-12, 1946) : « Le comte G. de Lagrange, à Paris, vient de terminer ses travaux généalogiques manuscrits dont l'ensemble forme onze gros registres. Ils resteront à l'état de manuscrits, et après le décès de l'auteur, seront déposés aux Archives départementales d'Agen où un fonds est constitué à son nom. Ces travaux intéressent un coin du pays agenais (Tonneins et Clairac), d'où sortirent pas mal d'émigrés en 1685, fixés en Suisse, en Hollande, en Allemagne et en Angleterre.

Le comte de Lagrange est très désireux d'ouvrir ses registres aux descendants de familles agenaises voulant

avoir des renseignements généalogiques sur leurs ancêtres ou sur leurs collatéraux. S'estimant heureux de pouvoir consolider les familles et de maintenir les traditions, l'auteur de ces travaux nous demande d'annoncer que, comme il le fait depuis cinquante ans bientôt, il n'accepte aucune rétribution. » (31 bis, rue Dulong, Paris, xvii^e).

A PROPOS DE LA SWASTIKA

Notre collègue M. du Chambon nous envoie cette note, relative à différents bijoux trouvés dans le cimetière barbare d'Herpes, parmi lesquels la bague décrite par un visiteur, A. Duplais des Touches.

« Le signe gravé sur la bague d'argent — trouvée en 1890 à Herpes, commune de Courbillac (Charente) — et interprété par M. Deloche comme un S rétrograde me semble une croix rustique ; ce signe rappelle la Swastika, signe hiéroglyphique de l'Inde et précurseur, disent certains savants, de la croix. Etymologie de E. Burnouf : Ep. Eoti, souhait de bonheur, signe de la génération d'après Hyde Clarke, emblème de Maya, mère du feu sacré. Voir les études du docteur Henri Schliemann sur ces signes trouvés dans les ruines de Troie sur des cachets et des perles d'argile. »

Revue de la Saintonge et de l'Aunis, tome XV (1895), p. 375.

Comptes rendus bibliographiques

A.-R. WAGNER. — *Heraldry in England*, London, New-York, 1946.

M. Anthony R. Wagner, Richmond Herald, qui a publié plusieurs travaux fort documentés comme *Historic Heraldry*

of England, Oxford, 1939 et *Heralds and Heraldry in the Middle Ages*, Oxford, 1939, vient de faire paraître un charmant petit livre intitulé *Heraldry in England*, avec 15 planches en couleurs. Dans un court mais substantiel exposé de 36 pages, l'auteur définit l'héraldique, il étudie quelques marques personnelles. Il parle des changements d'armoiries, de la noblesse et de la chevalerie, des hérauts, des armoiries et de leur représentation graphique. C'est en somme un excellent résumé des connaissances que l'on possède actuellement sur la question. Les planches sont très bien choisies et reproduites. Celles qui sont consacrées à la représentation de Geoffroy Plantagenet et de son écu d'après l'émail du Mans, des rolls of arms du XIII^e siècle, au Luttrell psautier, aux concessions d'armes à diverses corporations, avec des planches de modèles, sont particulièrement intéressantes.

M. de T.

*

A roll of arms, registered by the Committee on heraldry of the New England historic genealogical Society, fourth part, Boston, 1940, fifth part, Boston, 1946.

Nous avons reçu de notre société correspondante *The New England historic genealogical Society* les fascicules IV (blasons 235 à 306) et V (blasons 307 à 378), un *Roll of arms* qui montre quel accueil extrêmement favorable trouvent aux Etats-Unis les grandes traditions héraldiques des siècles passés. Dans ce recueil très agréablement illustré figurent, en effet, des blasons enregistrés au *Committee on Heraldry* pour des familles américaines.

Des blasons d'anciennes familles anglaises ou françaises peuvent être inscrits et accordés si les postulants prouvent leur filiation et leur « descente » de ces familles, ou encore si les armes ont été enregistrées au College of arms de Londres, ou au Lord Lyon d'Ecosse ou à l'Ulster office d'Irlande.

Les noms d'origine française relevés dans cette publication sont les suivants : d'Abbadie, de Blois, Bonaparte, Burnet, Cornette, de Courcy, de Grasse, Olyphant, du Pont [du Pont de Nemours], de Sille, Touteville, d'Anterrosches, de Forest, Montejoye, Labadie, Vernon, Millet, etc.

On regrettera certains champs un peu chargés, diaprés, ou semés de meubles trop nombreux ou trop petits, et certaines pièces trop décorées, sur lesquels viennent brocher des pièces elles-mêmes surchargées; on aurait préféré ne pas voir enregistrer un ou deux paysages peu compatibles avec les règles héraldiques. Mais, en général, tous ces écus sont de bonne espèce et d'une excellente tenue héraldique. Le dessin, d'un style intéressant, est nettement d'inspiration anglaise.

M. de T.

A. BERGHMAN. — *Svenska Bernadottes Vapen och det Svenska riksvapnet* Stockholm, 1944, in-4°, 123 p., 92 pl.

Il a été plus haut donné, sous la signature même de M. A. Berghman, le meilleur résumé de son ouvrage, résumé qui accompagne en français dans l'édition originale, le texte suédois. Mais il est bon de souligner ici à nouveau l'importance exceptionnelle de cette première étude d'ensemble des armoiries de la famille royale suédoise, de la Maison de Bernadotte, — armoiries qui portent en cœur, le souvenir d'un blason français. Outre l'intérêt héraldique et historique de l'ouvrage, il en faut louer la présentation : l'auteur n'a point ménagé les dessins au trait, ni les planches en couleurs, éléments qui, à eux seuls, permettent de suivre les transformations survenues au cours de cent cinquante années. Qu'il nous soit permis d'insister sur les projets que M. Berghman à la fin de son livre propose pour modifier dans un sens plus héraldique les armoiries présentes : s'il suggère une adaptation possible du blason actuel à une formule corrigée, il a aussi un projet plus vaste... à la fois nouveau et traditionaliste : un retour pur et simple au blason de la Suède d'autrefois, la Suède de Gustave-Adolphe ou de Charles XII : *d'azur à trois couronnes d'or*.

BERNARD MAHIEU.

A. BERGHMAN : *Svenska borgerlige Släktvapen. Armoiries de bourgeois suédois*. Stockholm, 1939, in-4°.

Les temps n'ont point permis de rendre plus tôt à ce magnifique travail l'hommage qu'il mérite. M. Berghman, en une très luxueuse présentation, nous apporte une vingtaine d'armoiries bourgeoises, actuellement portées en Suède — gravées d'un trait particulièrement artistique par M. Joannes Britze.

C'est au xiv^e siècle, en 1320, que, sur un sceau, apparaissent les plus anciennes armoiries de bourgeois, en Suède, où, contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions, il n'y eut jamais de concessions d'armoiries bourgeoises. Mais l'usage n'en demeura pas moins fort répandu, particulièrement aux xvii^e et xviii^e siècles. Des abus se produisirent fatalement, contre lesquels la législation dut réagir : un décret royal du 10 août 1762 interdit aux bourgeois d'employer des écus nobles timbrés de couronnes de rang, ou de casques ouverts.

Le déclin général de l'héraldique entraîna au xix^e siècle une réduction massive de l'emploi d'armoiries bourgeoises. Mais, au xx^e siècle, plusieurs familles adoptèrent des blasons nouveaux ou remirent en vigueur des blasons anciennement portés par leurs ancêtres. Cependant l'Office royal d'armes,

qui avait, dès le principe, présidé à ces adoptions ou reprises, dut, à partir de 1936, sur règlement royal, abandonner ces attributions officielles pour s'occuper uniquement d'héraldique officielle.

Ce sont quelques très beaux échantillons de ces armoiries bourgeoises de notre époque que M. Berghman a eu l'heureuse idée de présenter, comme d'excellents modèles, au monde des héraldistes.

Bernard MAHIEU.

BIBLIOGRAPHIE

Baron STALINS. — *Origine et histoire de la famille Stalins de Flandre depuis le XIII^e siècle et du briquet héraldique, dit briquet de Bourgogne ou fusil de la Toison d'Or*, 1939.

Baron STALINS. — *Histoire, généalogie et alliances des Stalins de Flandre depuis le XVI^e siècle et quelques considérations sur le briquet héraldique, dit briquet de Bourgogne ou fusil de la Toison d'Or*, 1945.

Baron STALINS. — *Quelques considérations sur le briquet héraldique dit briquet de Bourgogne ou fusil de la Toison d'Or*, 1945.

Baron STALINS. — *Fragments héraldiques. Armorial du briquet. Armorial des Stalins et de leurs alliances. Le briquet dans les armes des villes*, 1945.

Charles WITTMER, archiviste de la ville de Strasbourg. — *Inventaire des Sceaux des Archives de la ville de Strasbourg. Etude d'histoire régionale sur les Institutions, les arts et la civilisation d'après les sceaux*, 1946. Ed. Le Roux, Strasbourg.

Paul CHENU. — *Notes de numismatique et de sigillographie*, Bourges, 1944, pl.

M. de DAINVILLE. — *Empreintes de cachets conservées aux Archives de l'Hérault*, Montpellier, 1944.

Lucien FOUREZ. — *L'héraldique. Manuel d'initiation, avec des illustrations de Paul JACQUES, architecte*, Liège. Editions Dessert, 1944.

Ch. ROCHAT-CENISE. — *Poésie du Blason. Préface de D.-L. Galbreath*, Le Locle, 1942, (tiré à 500 exemplaires).

Baron de RYCKMAN DE BETZ. — *Armorial général de la noblesse belge*, Liège, Dessain, 1941, in-4°, 770 p.

Mario de VISSER. — *I sigilli del Sovrano Militare Ordine di Malta, con 445 illustrazioni*, Milano, 1942.

Comte de JOUVENCEL. — *Du Briançonnais Piémontais en Ile-de-France. Mémorial d'une famille. Recherches historiques, généalogiques et biographiques sur les Jouvencel.* Villeconin, 1940.

*

Des comptes rendus des ouvrages de MM. Stalins, de Jouvencel, Wirion, Wittmer n'ayant pu prendre place dans ce bulletin seront publiés dans le bulletin n° 3.

DÉPOUILLEMENT DES JOURNAUX ET REVUES

- Paul ADAM. — *Etude d'héraldique médiévale. Catalogue des armoriaux français imprimés dans Nouvelle Revue héraldique* (1946).
- E. ARNAUD. — *Répertoire généalogique dans Nouvelle Revue héraldique*, 1946.
- RABINO di BORGOMALE. — *Essai d'armorial du Comté de Nice et de la Principauté de Monaco dans Nouvelle Revue héraldique*, 1946.
- Arvid BERGHMAN. — *Une ancienne coutume suédoise : les enseignes funéraires héraldiques*, dans *Archives héraldiques suisses*, 1946, n° III. IV.
- Charles BRISSON. — *Ruche et croix de Lorraine* dans le *Journal d'Elbeuf* du 15 Janvier 1947.
- André FERRERO. — *La branche suisse de la famille Ferrero dans Le généalogiste suisse*, 1946, n° 11-12.
- D.-L. GALBREATH. — *Les armoiries de M. Winston Churchill. Les armoiries des Libri amicorum Vaudois*, dans *Archives héraldiques suisses*, 1946, n° III. IV.
- Octave LE MAIRE. — *Un document sur les origines de Raoul le Maître, chancelier de Flandre au xv^e siècle*, dans *Le Blason, Revue mensuelle belge de généalogie, d'héraldique et de sigillographie*, 1^{re} année, n° 5, Octobre 1945.
- C.-A. MÜLLER. — *La famille de Couthenans*, *Archives héraldiques suisses*, 1946, n° III. IV.
- D^r E. OLIVIER. — *Emile Salomon. Notice nécrologique et bibliographie. L'ex-dono de Mgr. de Bourdeille, évêque de Soissons*; ces deux articles dans *Nouvelle Revue héraldique*, 1946.
- Jean TRICOU. — *Trois meubles armoirés lyonnais de la fin*.

Mais il y la fasce. Or celle-ci au lieu d'être à plat sur l'écu, est à 2 pans inclinés comme ceux d'un toit. Ai-je tort de supposer qu'il n'y a là qu'un procédé pour indiquer que la fasce est composée de deux émaux différents et de blasonner « ...à la fasce coupée de... et de... ».

L'Abbé TONNELIER.

*

QUESTION 10. — BLASON A IDENTIFIER.

Sur une pièce d'orfèvrerie de 1684 : Palé d'azur et de gueules de six pièces, au chef du premier chargé de trois fleurs de lis d'or.

Comte B. de MONTESQUIOU-FEZENSAC.

*

QUESTION 11. — Je voudrais identifier les armoiries suivantes, qui figurent, avec un autre blason d'alliance, sur deux plats d'argent d'époque Louis XV :

de... au dextrochère de... armé d'un poignard de...

Si la famille à laquelle ont été attribuées ces armoiries est éteinte, quelles seraient en Seine-Inférieure les familles à qui cette argenterie serait passée par héritage.

R. R. V.

*

RÉPONSE à la QUESTION N° 4. — Dans sa « *Notice hist. gén. et Hérald. sur la Maison de Filhol de Mézières* » Bergerac, 1893, Jehan de Nastringues dit p. 8, note 2 :

« Malgré l'activité de nos recherches nous n'avons pu jusqu'ici trouver aucune jonction entre la famille Filhol de Mézières et les familles Fillol de Caillavet, Filhol de Camas et de Filhot, dont l'une d'elles a encore de nombreux représentants. »

ACHEDEBE.

CONVOCATION

La prochaine réunion de la Société aura lieu le dimanche 16 mars, à 15 heures, 1, rue Lacretelle (Métro : Porte de Versailles).

COTISATION

La cotisation annuelle est fixée provisoirement à 200 fr. Le trésorier est M. A. des Rochettes, 83, rue Pierre-Demours, PARIS (XVII^e).

Un compte de chèques-postaux a été ouvert au nom de la Société française d'héraldique et de sigillographie, 113, rue de Courcelles, PARIS (XVII^e) :

PARIS, 5345-44.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien envoyer sans retard leur cotisation. Le service de la Revue ne pourra être assuré qu'aux membres de la Société qui auront versé leur cotisation pour l'année en cours.